

Pelles rail-route : homologation et permis de travail

BAMAG Maschinen AG est une entreprise de services, d'importation et de vente de machines de construction et chariots élévateurs. Elle commercialise des pelles rail-route 1404ZW du constructeur Atlas Maschinen GmbH, véhicules rail-route selon DE-OCF, DE 57.1, qui répondent aux exigences EN15746-1 et EN15746-2. Les pelles rail-route se basent sur des véhicules sur pneus auxquels on a ajouté l'équipement ferroviaire. Les véhicules sont conçus pour des voies à écartement métrique et à écartement normal.

Emch+Berger AG Bern a d'abord été mandatée par BAMAG Maschinen pour l'homologation des pelles rail-route. La procédure a été menée selon la directive de l'OFT Homologation des véhicules ferroviaires du 1er juillet 2018. Tout d'abord, l'aptitude à l'homologation en Suisse des pelles rail-route a été vérifiée sur la base de la documentation technique, déclarations de conformité et clarifications directes avec le constructeur Atlas Maschinen. Le dossier d'homologation a été préparé dans les plus brefs délais avec un concept d'homologation, un rapport de sécurité et tous les documents justificatifs nécessaires. Au vu des documents soumis, l'OFT a accordé une autorisation d'exploiter.

Ensuite, Emch+Berger AG Bern a été chargée de préparer les demandes de permis de travail selon le règlement CFF I-40036, pour plusieurs pelles rail-route 1404ZW et 1604ZW de BAMAG Maschinen.

**Client**

BAMAG Maschinen AG

Période: 2019 - 2020**Nos prestations**

- Préparation du concept d'homologation
- Structuration du dossier de sécurité
- Organisation systématique des justificatifs pour le dossier de sécurité
- Dépôt de la documentation nécessaire à l'OFT pour obtenir une autorisation d'exploiter
- Préparation de dossiers pour obtenir les permis de travail CFF et dépôt de la documentation nécessaire aux CFF